



Pour diffusion immédiate

Le mardi 6 avril 2010

La Fiche de rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick

MONCTON (CSNB) –Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) poursuit son mandat en donnant aux citoyens et citoyennes un nouvel outil d'information au sujet de leur système de santé, soit une *Fiche de rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick*.

Tout comme le bulletin d'un élève permet aux parents de se renseigner sur le rendement scolaire de leur enfant, la *Fiche de rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick* offre des renseignements importants sur la qualité des services de soins dans la province.

« L'objectif principal de la *Fiche de rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick* est d'offrir aux citoyens un outil facile à utiliser pour communiquer et identifier les aspects ayant besoin d'attention au niveau de la qualité des services de soins offerts, a expliqué le directeur général du CSNB, M Stéphane Robichaud. De plus, les fiches de rendement annuelles peuvent servir aux organisations pour surveiller et noter les changements dans le temps. »

« L'outil peut venir en aide aux gestionnaires et aux preneurs de décisions dans le système de santé, a précisé M. Robichaud. Ceux qui assurent la livraison des services ont donc la possibilité d'utiliser ces renseignements en se référant à leurs propres indicateurs au niveau des programmes où ils peuvent avoir à effectuer un changement positif. »

En général, la *Fiche de rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick* nous dit que le Nouveau-Brunswick se classe « dans la moyenne » en ce qui concerne la qualité des services de soins comparée aux autres provinces et territoires du Canada. Il est important de noter qu'à l'intérieur de ces notes de l'indice de rendement, il est possible d'identifier les programmes et services où le rendement est très bon et d'autres où le rendement est moins bon. Cela peut fournir aux Néo-Brunswickois et aux Néo-Brunswickoises une occasion pour l'amélioration basée sur les meilleures pratiques.

Il est important de souligner que chaque dimension de qualité est composée d'une série des mesures individuelles qui reflètent les programmes et les services offerts au Nouveau-Brunswick. Il y a deux de ces dimensions de qualité qui ont une variation plus grande au niveau d'indicateurs de performance individuels. C'est-à-dire, il y a certains indicateurs où le Nouveau-Brunswick fait



extrêmement bien (la note A), et d'autres où la province fait beaucoup moins bien (la note F). La première dimension est l'*efficacité* qui peut se décrire brièvement comme faire ce qu'il faut faire pour atteindre les meilleurs résultats possible. La seconde dimension est le *rendement* qui peut se décrire brièvement comme utiliser les ressources le plus adéquatement possible.

En ce qui concerne la dimension de la qualité d'*accessibilité*, le rendement du Nouveau-Brunswick est supérieur à la moyenne en ce qui concerne le besoin de soins immédiats ou urgents, mais inférieur à la moyenne quant à certains temps d'attente.

Le résultat de la note de l'indice du rendement du secteur de santé primaire a permis de constater que la santé primaire est l'un des secteurs où la majorité des indicateurs ne fait qu'atteindre la moyenne nationale ou correspondait à un rendement inférieur. Lors de la revue des indicateurs qui composent cette note de l'indice de rendement, cette constatation permet d'identifier que le Nouveau-Brunswick est moins bon dans des secteurs comme la santé primaire pour :

- l'accès aux soins primaires pour la prévention ou le traitement de problèmes de santé mineurs;
- la prévention telle que des tests de dépistage basés sur des maladies liées à l'âge;
- l'utilisation de directives recommandées pour les pratiques cliniques afin d'obtenir les meilleurs résultats de santé possible.

Si les secteurs représentés par certains de ces indicateurs ne sont pas équilibrés, coordonnés ou intégrés, cela peut mener à des hospitalisations inutiles pour des conditions qui seraient mieux traitées dans la communauté. Les soins ambulatoires de haute qualité, incluant les services de gestion de la prévention et de la maladie, peuvent aider à obtenir de meilleurs résultats de santé. Il est important de souligner que les taux d'hospitalisation peuvent également être influencés par d'autres facteurs, tels qu'un taux élevé de pauvreté ou bien des mauvais comportements liés à la santé.

Le CSNB est un organisme objectif qui mesure, surveille et évalue la performance du système de santé en engageant la population par son double mandat qui consiste à évaluer le rendement et à engager la population.

Inclus: Fiche de rendement du système de santé du Nouveau-Brunswick – Questions et réponses.

PERSONNE-RESSOURCE :

David Gingras, 506-869-6714, david.gingras@csnb.ca, www.csnb.ca
CSNB0010F